

Monsieur Claude WISELER
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 5 novembre 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale et à Monsieur le Ministre du Travail :

« Depuis 2014, le nombre de jours d'absence au travail est passé en France de 43 millions à 67 millions, soit une hausse de quelque 80%. Une évolution similaire a été constatée dans d'autres pays européens, tels l'Allemagne qui enregistre, elle aussi, une croissance tangible des taux d'absentéisme.

Voilà pourquoi nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale et à Monsieur le Ministre du Travail :

- *Quelle a été l'évolution du nombre de jours d'absence au travail au Grand-Duché de Luxembourg depuis l'an 2014 ?*
- *Quelles ont été les raisons qui expliquent les absences les plus diverses ?*
- *Dans combien de cas les services compétents ont-ils pu constater des abus en la matière ? Combien de jours de travail ces abus représentent-ils ?*
- *Autour de quels instruments la lutte contre l'absentéisme injustifié et répétitif est-elle organisée actuellement ? Quels instruments de prévention ont été mis en place pour pallier ce phénomène ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



André BAULER
Député



Carole HARTMANN
Députée